



Dictionnaire des théâtres du monde

Conduite [plateau, lumière, son]

Ensemble et enchaînement des indications d'effet et des directives de changement consignées dans un document transmissible, le cahier de régie, sous l'autorité du régisseur général, de l'éclairagiste, de l'ingénieur du son pour assurer le bon déroulement d'un spectacle et le service d'une mise en scène. Ce document existe pour chacun des domaines mentionnés. Chaque effet ou chaque changement est déclenché précisément à partir d'un top : un mot du texte, un silence, une musique, un geste. La conduite a également la responsabilité effective de la réalisation de ces indications pendant le spectacle ; elle demande vigilance et sensibilité en harmonie avec le jeu sur le plateau. Régisseur des éclairages chez Vilar, Saveron, avait une formule qui résume l'importance de cette fonction : « Le spectacle, on le conduit. »

Rédacteur(s)

M. FREYDEFONT

Édition Bordas, 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité Technique et créateurs techniques

Zone(s) géographique(s) : France

Voir aussi

Citations pertinentes de cet article dans le dictionnaire : régie Vilar (J.) Saveron (P.) effet changement

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-conduite>